

## Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 17 juillet 2018

### Commune de La Marolle en Sologne

#### Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-huit, le dix-sept juillet à vingt heures, le Conseil  
- présents : 10 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
- absents : 0 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 29/03/2018 **Présents :** Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET, Séverine CRESPEAU  
Date d'affichage : 29/03/2018 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alix THILLIER, Alain MAUPEU,  
Jean-Louis LANSIER  
**Absents :**

#### ORDRE DU JOUR

1. Approbation compte-rendu CM du 6 juin 2018
  2. Point sur les travaux à l'église, peintures : devis Moulinier
  3. Avis à donner dans le cadre de l'enquête publique « méthanisation »
  4. Ancienne maison de retraite
  5. Projet réaménagement du bourg : compte-rendu rencontre SIDELC
  6. Retours et point sur le 13 juillet
  7. Questions Diverses
- Dont : Prochain conseil date à fixer pour début septembre

\*\*\*\*\*  
Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie  
\*\*\*\*\*

#### Approbation du compte-rendu du CM du 06/06/2018:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.  
\*\*\*\*\*

Le Maire fait circuler la carte de remerciements reçue de M. Guy Auger  
\*\*\*\*\*

#### Eglise - Point sur les travaux

De nouvelles peintures ont été découvertes. Elles datent du XVème siècle et représentent l'archange St Michel. Il y a aussi des ocres rouges sur l'arc de la nef.

L'entreprise spécialisée Moulinier est venue expertiser, en présence des élus et du Père Pelat. Ces peintures sont plutôt en bon état et intéressantes du point de vue patrimonial.

Un nouveau devis a été établi à environ 10500 € HT par l'entreprise Moulinier, qui travaillerait en commun avec le maçon. A discuter : une partie du badigeon pourrait être remplacée par un enduit lissé.

Un complément de subvention sera demandé à la Communauté de communes. Faut-il faire un appel aux dons via une association ?

L'ensemble du Conseil est favorable aux travaux de mise en valeur de ces peintures, le devis sera accepté après accord sur la répartition précise des travaux entre les entreprises Moulinier et Soupiron.

Une partie des bancs a été traitée au pulvérisateur. Si le résultat est concluant, le restant le sera aussi. Faut-il refaire une peinture sur la porte ?  
\*\*\*\*\*

#### 27-2018 : Avis enquête publique « méthanisation »

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu, pour le Conseil Municipal, de rendre, auprès de la Préfecture et avant le 27 juillet 2018, un avis suite à l'enquête publique effectuée du 25 juin au 11 juillet.

Cette enquête a été prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Sologne Agri Méthanisation pour l'exploitation d'une unité de méthanisation située sur le territoire de la commune de Lamotte-Beuvron (41) et le plan d'épandage associé.

En effet, ce plan d'épandage de digestats concerne quelques parcelles situées sur la commune de La Marolle-en-Sologne.

Le Maire informe le Conseil qu'aucune observation n'a été consignée dans le registre d'enquête déposé à La Marolle pendant la durée de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

\*\*\*\*\*

Le Maire, accompagné par A. Maupeu, a rencontré Mme Da Silva, du SIDELC, dans le cadre du projet de réaménagement du bourg, pour une évaluation des coûts prévisionnels d'un enfouissement des réseaux aériens. Mme Da Silva a justement souligné que cet enfouissement ne pouvait être envisagé sans l'assurance du bon état des réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales). Elle établira cependant un coût prévisionnel en fonction des données actuelles du réseau électrique, avant audit.

Le réseau d'eau étant très ancien, il n'est donc pas certain qu'il supporte de tels travaux. Le Conseil décide de reporter ce projet d'enfouissement. Le Maire prendra rendez-vous avec l'ADT en septembre pour étudier les solutions de ralentissement de la circulation n'impliquant pas de réaménagement complet de la chaussée.

\*\*\*\*\*

#### Ancienne maison de retraite

Aucun projet n'étant actuellement suivi par le Conseil Départemental, le Maire propose au Conseil Municipal de réfléchir à un projet communal, par exemple une réhabilitation en logements locatifs, gîte de groupe, etc. Un dossier avait déjà été réalisé par le passé, sans suite, peut-être peut-on s'appuyer dessus. Peut-être contacter la SEM « Patrimoine Territoires Développement » à Blois (= 3 Vals Aménagement).

D'autre part, l'occupation gratuite des locaux par l'UCPS a été accordée à titre provisoire, or il semble que cet aspect ait été oublié depuis. Une rencontre avec les représentants de l'association sera formalisée lors de la prochaine réunion du Conseil, en septembre, afin de cadrer davantage cette occupation (loyer ?).

\*\*\*\*\*

#### Bilan des festivités du 13 juillet :

Le repas s'est très bien déroulé malgré une salle pleine à craquer. Tous les conseillers présents ont participé au service et au rangement. Cependant la limite a été atteinte en matière d'inscriptions. Il faudrait peut-être envisager de servir dehors l'an prochain, si la météo le permet, pour espacer davantage les convives, mais sans augmenter le nombre d'inscrits car ce serait ingérable pour le cuisinier et le service et il faut pouvoir réintégrer la salle en cas d'intempéries.

La retraite aux flambeaux rencontre de plus en plus de succès et s'étoffe d'année en année. La sécurité a été bien assurée avec les voitures en tête et en queue, par contre il n'y avait pas assez de gilets jaunes. Bien que prévu à 22h, le cortège ne s'est ébranlé qu'à 22h45 car le repas n'était pas tout à fait terminé. Il faudra prévoir un départ plus tardif l'an prochain tout en maintenant l'horaire de fin de repas.

Le feu d'artifice a enchanté les spectateurs comme toujours, avec une maîtrise parfaite du timing par notre artificier Laurent Massicard.

\*\*\*\*\*

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire fait le point suite à la réunion portant sur le SCoT à la Communauté de Communes. Le débat s'est avéré animé en raison des projections de réduction des surfaces constructibles.
- Bureau des Maires : réunion compliquée car rien n'est évoqué suite au départ du Directeur de la Communauté de Communes et à une nouvelle embauche en cours, effectués sans consultation ni information préalables des Maires.
- Le Conseil Communautaire a abordé les points suivants : Rachat de la Maison de Santé de Dhuizon (la SCEM restera locataire) ; Subventions diverses versées ; La commune de Marcilly-en-Gault devrait se rattacher à la CC Sologne des Etangs au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sous réserve de l'accord des communes et du versement par Marcilly de la soulte due à la CC Sologne des Rivières (53 000 €) ; Ce rattachement signifierait l'arrivée de deux conseillers communautaires, or leur nombre ne peut pas changer (22), ce qui entraînerait pour les deux plus petites communes (Veillens et La Marolle) la perte d'un conseiller communautaire chacune. Ce point est en discussion (modification du nombre global de conseillers jusqu'aux prochaines échéances électorales ?)
- Une réunion d'élaboration du PLUi a eu lieu, lors de laquelle a été fait le point sur ce qui sera présenté aux services préfectoraux. Le débat est difficile suite aux calculs purement arithmétiques des besoins en terrains constructibles. La prochaine rencontre aura lieu en septembre.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 6 septembre.
- Les nouveaux Marollois (arrivés en 2017 et 2018) seront accueillis en mairie le vendredi 5 octobre, en présence des élus, des présidents d'associations marolloises et de la directrice de l'école.
- O. Mardesson et R. Griveau se proposent pour assurer le rôle de signaleur lors du passage du Tour de l'Avenir le mardi 21 août.

\*\*\*\*\*

SEANCE LEVEE A 22 h 00

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		